

**Compte-rendu de la rencontre entre
l'ARDiST (Association de la Recherche en Didactique des Sciences et des Technologies)
et Monsieur Mark Sherrigham, conseiller de Xavier Darcos**

**Jeudi 11 décembre 2008
10h-11h**

Monsieur Mark Sherrigham (MS) a souhaité nous recevoir suite à la lettre envoyée à Monsieur Xavier Darcos et Madame Valérie Péresse le 17 novembre 2008 concernant la réforme de la formation des enseignants et des concours de recrutement.

MS a précisé qu'il avait été directeur d'un IUFM, et qu'à ce titre il connaît la didactique. Nous n'avons donc pas défini la didactique des sciences et des technologies, ni parlé de ses apports à la formation des enseignants et avons dit en deux mots que notre association venait de fêter ses 10 ans.

Suite à notre présentation (discipline de recherche, rattachement administratif et section CNU), nous avons discuté du rattachement de nos didactiques aux différentes sections du CNU et MS a convenu qu'il y avait des difficultés de reconnaissance des didactiques dans les sections des différentes disciplines et des sciences de l'éducation pour des raisons différentes.

MS a tout d'abord insisté sur le fait qu'il y avait à présent 2 clés indépendantes : les masters (qui relèvent des universités) et les concours (qui relèvent de l'employeur). Il a souligné qu'il y avait une continuité avec la loi Fillon, que pour la première fois les universités se voient confier la formation des enseignants, ce qui est une lourde responsabilité, une chance à saisir pour les enseignants (le fait d'avoir des jeunes avec eux), les étudiants (meilleure formation), les élèves (plus d'adultes autour d'eux), les universités. Il a aussi dit que tout le monde reconnaissait qu'il fallait changer la formation des enseignants dans les IUFM, le système était sclérosé, il a convenu que les IUFM de 1991 étaient différents de ceux de 2000. L'intégration des IUFM dans les universités va dans le même sens.

C'est une révolution, et comme toute révolution, il y a des résistances.

Même si son ministère n'en a pas la charge, MS a souligné à propos des masters que les universités devaient faire des propositions et que l'AERES prendra ses responsabilités et demandera des aménagements s'il manque des modules dans les maquettes.

Il y aura des ajustements dans les futurs quadriennaux, éventuellement avant.

Au sujet de notre inquiétude sur la disparité des formations sur le territoire, il répond que la régulation se fera naturellement. Les étudiants choisiront les masters qui prépareront le mieux aux concours.

MS souligne que les masters doivent avoir d'autres débouchés que l'enseignement, ils doivent permettre de se réorienter (moyennant des compléments) vers d'autres formations et de pouvoir continuer en recherche. A notre question sur la nature de la recherche, il n'apporte pas de réponse précise mais la recherche en éducation lui paraît envisageable. Il souhaitait savoir si des masters didactique se mettaient en place et nous a demandé si nous avions connaissance de telle proposition. Nous avons dit qu'il y en avait au moins un en mathématique à Lyon 1 qui s'appuyait sur le master recherche en histoire et didactique des sciences, ce qui a reçu son approbation. Il a ajouté que les mathématiciens avaient toujours été plus sensibles que les autres aux recherches sur leur discipline et son enseignement.

Nous avons insisté sur le fait que les textes de cadrage des concours devaient expliciter le plus possible la place de la formation professionnelle (éviter les formulations du type « pourront », par ex) sinon le risque existe d'interprétations différentes édulcorant la didactique. Nous avons précisé l'existence d'un pilotage des formations par le concours et rappelé ce qui s'est passé il y a 17 ans lors de la mise en place de l'épreuve professionnelle sur dossier, c'est-à-dire d'un retour en arrière dans les deux ans qui ont suivi. Les textes de cadrage des concours tels qu'ils sont rédigés sont pour lui le maximum de ce qui peut être fait actuellement et il n'y a pas de garantie que l'esprit des textes soit respecté à court terme. Il compte sur une régulation à moyen terme. Il a convenu que les schémas existants sont difficiles à faire évoluer. Il a été sensible à la question de la composition du jury et de l'élaboration des sujets et juger intéressante l'idée d'y intégrer des didacticiens.

L'épreuve orale « système éducatif » est non disciplinaire et commune. Les résultats de l'admissibilité seraient fin février.

Toujours à propos des concours, MS a précisé que la politique de recrutement des enseignants ne vise pas la suppression des concours.

Nous avons ensuite abordé la question des stages. La question est à l'étude en lien avec les rectorats.

La priorité semble être donnée à des stages en M2 (tout au moins l'an prochain). Ce qui semble avoir été envisagé serait l'équivalent d'un stage de 4 semaines (4 jours par semaine), soit groupé, soit filé, rien n'est figé, après les résultats de l'écrit (c'est-à-dire fin février) et pour les seuls admissibles. Les recteurs s'organisent pour trouver des terrains de stage. Il y aura suffisamment de terrains de stage en S4 car les rectorats devront en prévoir deux fois plus que le nombre d'admis, soit autant que le nombre d'admissibles, et que les stages s'effectueront au moins en binôme.

MS a convenu que cela posait des problèmes pour la formation s'il n'y en avait pas en M1 et que c'était contradictoire avec l'obtention d'un master qui prévoit de donner des ECTS à des modules comportant des stages. Il a rajouté que de toutes façons, il revient aux universités de faire des propositions.

Pour ce qui concerne la formation des tuteurs, elle n'est pas d'actualité.

La première année post concours est en cours d'étude (volume d'enseignement, accompagnement). Le calendrier lui paraît suffisant par rapport aux changements auxquels étaient soumis les IUFM. C'est pour la rentrée 2010, ils vont y réfléchir à partir du printemps. Il a dit que la durée était bien plus grande que les durées qu'ont connues les IUFM lors des précédentes réformes (3 mois, voire 3 semaines). Nous avons souligné que rendre les maquettes au ministère le 15 février suppose en fait qu'elles soient prêtes le 15 janvier à cause des nombreux conseils devant lesquelles elles doivent passer.

Nous avons terminé en disant à MS que la question de la place de l'enseignement des sciences dans la réforme du primaire et de la classe de seconde nous préoccupe également.

Laurence Maurines, présidente de l'ARDiST jusqu'au 21 novembre 2008,
Université Paris-Sud 11, didactique de la physique

Pascale Brandt-Pomares, présidente de l'ARDiST depuis le 21 novembre 2008
Université de Provence, didactique des enseignements scientifiques et technologiques

Patricia Schneeberger, vice-présidente de l'ARDiST
Université de Bordeaux 2, didactique de la biologie